



PAYS D'AUNIS
CHARENTE-MARITIME



Ensemble, cultivons l'esprit Pays d'Aunis

*Charte de
développement durable*

LE MOT DU PRÉSIDENT



Un territoire, le Pays d'Aunis.

Les femmes et les hommes ont besoin de trouver leur place dans un environnement et de se faire reconnaître pour avancer. C'est en partant de ce constat qu'un certain nombre d'acteurs du Pays d'Aunis - élus, socioprofessionnels, responsables associatifs - s'est attaché à construire le développement de nos villes et villages en leur offrant un avenir.

Le Pays d'Aunis est-il connu ? Il est vrai qu'autrefois, le « pays » avait un sens : on y naissait, on y vivait, on y léguait ses terres pour la génération suivante. On y était viscéralement attaché. Aujourd'hui, la facilité de déplacement, le modèle économique nous amènent à « zapper » d'un territoire à l'autre. On se souvient d'où l'on vient mais s'approprie-t-on l'endroit qui nous accueille ?

Grâce à l'implication des habitants auprès des élus (Conseil de développement), l'avenir du Pays d'Aunis se décline dans une charte de développement durable, affichant clairement les convictions et les engagements des femmes et des hommes qui ont choisi d'y vivre :

« Ensemble, attentifs à toutes les réalités et les dynamiques, parce que mieux informés, mieux formés et solidaires, nous nous engageons à maintenir, accueillir, intégrer les habitants en Pays d'Aunis comme acteurs de leur présent et de leur devenir. Nous favorisons la qualité de vie dans ses dimensions économique, sociale, touristique et environnementale au service de tous. »

Le Pays d'Aunis entre progressivement dans le quotidien de chacun d'entre nous. Déjà quelques avancées se sont produites puisque les jeunes du lycée professionnel de Surgères ont choisi de donner le nom de Lycée du Pays d'Aunis à leur établissement.

Notre défi : cultivons dès aujourd'hui l'esprit Pays d'Aunis.

Bernard Drapeau,
Président du Pays d'Aunis



C'est là que j'habite





Je me préoccupe d'abord ...

... des objectifs fondamentaux de la charte.

Ainsi pour favoriser le développement durable local, les élus ont entendu la parole des habitants et se sont mis autour de la table. Ils ont inscrit des priorités dans la Charte de développement durable du Pays d'Aunis depuis 2004 et pour 10 ans.

- Faciliter la mobilité sur le territoire : l'accès de tous aux biens et services est une préoccupation permanente.
- Créer et diffuser un esprit « Pays d'Aunis » : l'ambition est de faire du Pays d'Aunis un territoire de vie.
- Soutenir le tissu associatif : acteur du développement, il constitue un relais privilégié avec le terrain.
- Soutenir le tissu économique : il s'agit d'une priorité forte pour le territoire.
- Placer chaque habitant comme un acteur à part entière du développement du pays.
- Privilégier le public « jeunes ».



Je vis dans mon pays



- J'organise, je participe ou j'assiste aux diverses manifestations sportives, culturelles.
- Je m'initie et je me perfectionne à l'informatique et au multimédia.
- J'emprunte des livres à la bibliothèque et je suis la rentrée littéraire. Je vais au salon du livre faire dédicacer mon oeuvre préférée...
- Je fais mes premiers pas en toute confiance dans une crèche ou avec une assistante maternelle qui appartient au réseau local des professionnels de la petite enfance.
- Je peux retrouver les copains après le collège pour passer le temps, faire de la musique, sortir. Ensemble on organise nos loisirs.
- Je vis dans un pays accessible aux personnes handicapées.
- Je reçois mes soins chez moi quand je ne peux plus me déplacer.
- J'ai la chance d'accéder à un réseau dynamique de centres sociaux.
- Je suis un retraité actif qui bénéficie d'un réseau d'informations pour mes loisirs, mes questions sur la santé et le vieillissement, et sur les relations intergénérationnelles.

Pour tous ces éléments, vous pouvez vous adresser à l'équipe du Pays d'Aunis



Je suis un acteur de mon pays

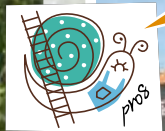
- Je m'investis dans le bénévolat grâce aux formations et au soutien des manifestations.
- J'assiste aux réunions du conseil municipal et je donne mon avis sur les projets d'aménagement.
- Je suis force de proposition auprès des élus, au sein du conseil de développement (collectif de personnes associées à l'élaboration du projet de développement de leur lieu de vie et/ou de travail).
- Je peux accéder à un logement aidé.



- Je me forme grâce au Lycée du Pays d'Aunis (filiale bois), à l'ENILIA-ENSMIC (filiale industries agro-alimentaire, laitière et meunière) et à la Maison Familiale et Rurale (filiale agricole).
- J'apprends mon métier en alternance avec mon maître d'apprentissage.
- Je trouve mes premiers jobs d'été et contrats saisonniers.
- Je bénéficie de la diffusion d'offres d'emplois, je m'appuie sur le salon du recrutement et les groupements d'employeurs.
- Je reste dans mon pays, je crée mon entreprise, je la développe et je recrute.
- Je m'investis dans les clubs d'entreprises, les groupes de travail spécifiques pour développer mon réseau.
- Je suis conseillé pour la création, le développement ou la reprise de mon activité, pour la gestion des ressources humaines et le recrutement au sein de la maison de l'entreprise.



Faites comme moi, vous aussi prenez contact avec la maison de l'Entreprise à Courçon.



Vous avez votre place, on vous attend...

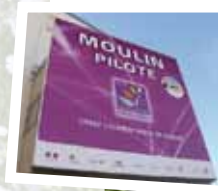


Je développe durablement mon pays

- Je développe et je diffuse les marchés fermiers, les amap (association pour le maintien de l'agriculture paysanne) pour privilégier les circuits courts et les produits locaux.
- Au fil d'une randonnée agricole, je visite et découvre en famille le patrimoine et je déguste les produits locaux.
- Je préserve et j'aménage le patrimoine ancien.
- Je trouve un réseau d'artisans écolabellisés (maçons, électriciens, menuisiers, plombiers) pour améliorer ou construire mon bâti individuel et professionnel.
- Je participe à améliorer l'intégration de mon exploitation agricole dans le paysage et je m'inscris dans une agriculture raisonnée.
- Je passe mes vacances dans un gîte rural de qualité.
- Je prends plaisir à accueillir les touristes.
- Je crée des hébergements touristiques classés et labellisés, accessibles aux différents handicaps.
- Je suis fier que mon entreprise soit implantée dans un secteur reconnu Pôle d'Excellence Rurale offrant une gamme de formations et un potentiel de recherche, développement et innovation.
- Je consulte directement sur internet les modifications en termes d'aménagement (réseaux, zones d'aménagement et d'urbanisme) grâce au nouvel outil informatique du cadastre.
- Je bénéficie des réseaux et des réserves hydrauliques encadrés et préservés par les décisions des élus.
- Je vais à l'école en rejoignant le groupe de pédibus créé dans mon quartier, accompagné par un adulte référent.
- Je me déplace en covoiturage avec les collègues, les amis ou les voisins pour moins polluer et faire des économies.



L'équipe du Pays d'Aunis peut vous accompagner.





Mon réseau

- **AISIA**
Tél. : 05 46 01 68 65 - www.mairie-aigrefeuille.fr
- **Centre d'animation cantonal de Surgères**
Tél. : 05 46 07 16 39 - www.cacsurgeres.com
- **Centre socio-culturel des pictons à Marans**
Tél. : 05 46 01 10 40 - www.csclspictons.com
- **Espace Mosaïque à Courçon**
Tél. : 05 46 01 94 39 - blogs.poitou-charentes.fr/espacemosaïque
- **Information jeunesse :**
BIJ à Marans Tél. : 05 46 01 10 40
BIJ à Surgères Tél. : 05 46 07 76 10
RIJ à Courçon Tél. : 05 46 09 34 27
- **CLIC gérontologique**
Tél. : 05 46 09 73 91
- **Résaunis**
Tél. : 05 46 09 73 08
- **Office de tourisme d'Aigrefeuille d'Aunis**
Tél. : 05 46 27 53 87
- **Office de tourisme de la communauté de communes de Surgères**
Tél. : 05 46 07 20 02 - www.tourisme-surgeres.com
- **Office de tourisme du canton de Courçon**
Tél. : 05 46 51 56 65 - www.tourisme-aunisverte.com
- **Office de tourisme intercommunal du Pays Marandais**
Tél. : 05 46 01 12 87 - www.paysmarandais.fr
- **Conseil de développement du Pays d'Aunis**
Tél. : 05 46 01 20 09 - www.pays-aunis.fr
- **Aunis 21**
Tél. : 05 46 30 60 95 - aunis21.pp.bbox.fr
- **Chambre d'Agriculture antenne à Aigrefeuille**
Tél. : 05 46 35 50 79
- **Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime**
Tél. : 05 46 50 45 00 - www.charentemaritime.chambagri.fr
- **Chambre de Commerce et d'Industrie de La Rochelle**
Tél. : 05 46 00 54 00 - www.larochelle.cci.fr
- **Chambre de Commerce et d'Industrie de Rochefort Saintonge**
Tél. : 05 46 84 11 85 - www.rochefort.cci.fr
- **Chambre de Métiers et de l'Artisanat**
Tél. : 05 46 50 00 00 - www.cm-larochelle.fr
- **Cercle d'Echanges Intercantonal du Marais poitevin et de l'Aunis**
Tél. : 05 46 35 11 33
- **Chantier école Poitou-Charentes**
Tél. : 05 46 67 84 91
- **Club d'entreprises du Canton de Surgères**
Tél. : 05 46 07 72 57 - www.cc-surgeres.fr
- **Club d'entreprises du Pays Marandais**
Tél. : 05 46 68 92 93 - www.paysmarandais.fr
- **Maison de l'emploi de Surgères**
Tél. : 05 46 07 51 66 - www.cc-surgeres.fr
- **Maison de l'entreprise du Pays d'Aunis**
Tél. : 05 46 01 70 91 - www.pays-aunis.fr
- **Communauté de communes de Surgères**
Tél. : 05 46 07 22 33 - www.cc-surgeres.fr
- **Communauté de communes du canton de Courçon**
Tél. : 05 46 01 63 73 - www.aunisverte.com
- **Communauté de communes du Pays Marandais**
Tél. : 05 46 68 92 93 - www.paysmarandais.fr
- **Communauté de communes Plaine d'Aunis**
Tél. : 05 46 35 57 78 - www.cc-plaine-aunis.com



NOUS CONTACTER

Syndicat Mixte du Pays d'Aunis

7 rue du Marais poitevin - BP 10003
17170 COURÇON

Tél. : 05.46.01.20.09 / Fax : 05.46.35.53.49

mail : pays.aunis@pays-aunis.fr

site internet : www.pays-aunis.fr

